



Communauté de Communes
du Grand Saint-Emilionnais

Cultiver l'exception !

feuille
de chou

janvier 2019

Développement économique

Deux nouvelles entreprises devraient prochainement s'implanter sur la Zone d'Activités des Chapelles. Un Permis d'Aménager sera déposé dans les prochaines semaines afin de créer des lots et des aménagements correspondant à leurs besoins. En parallèle, la commission a travaillé et validé une politique générale de développement économique qui pourrait être déclinée sur l'ensemble du Grand Saint-Emilionnais. Ce travail doit désormais faire l'objet de quelques ajustements avant d'être présenté en conseil communautaire. Enfin, des réunions ont eu lieu entre la CdC, la CCI et la CALI au sujet de l'avenir de l'aérodrome. Un plan de financement a été proposé par la CCI afin de faire de cette infrastructure une plateforme de tourisme et d'affaires à même de contribuer au dynamisme économique d'un large territoire.

Plan Local D'urbanisme intercommunal

Les projets d'évolution du PLUi ont été transmis, pour avis, aux Personnes Publiques Associées et aux Communes.

Site Patrimonial Remarquable

Le commissaire enquêteur a rendu un avis favorable au projet de modification de l'Aire de Valorisation de l'Architecture et du Patrimoine. Ce dossier a été transmis au Préfet de Région qui doit le valider avant que le conseil communautaire puisse l'approuver définitivement. Le mois de janvier a également été l'occasion de reprendre les réflexions autour du projet urbain de Saint-Emilion. Des pistes d'actions concrètes se sont dégagées d'un atelier de travail portant notamment sur la requalification d'espaces publics clés de la cité médiévale.

Quinzaine de la Petite Enfance

La Quinzaine fête ses 10 ans et sera inaugurée dès ce soir, Vendredi 1er Février. Messieurs Lauret et Marty vous rappellent que vous êtes cordialement invités à la Salle Bois de Balette pour le lancement des festivités. Jusque là, les médias ont joué le jeu et ont relayé les informations envoyées. Trois radios ont annoncé l'événement (ARL FM, Mélodie FM et Wit FM, qui a interviewé Bénédicte Deboudt), le Résistant et Sud Ouest ont publié des articles, et Bénédicte a donné une interview sur France 3 Nouvelle Aquitaine. Espérons que cette couverture amène du monde à cet événement majeur de la CdC.

Le Projet de Service à la Population présenté au Conseil Communautaire.

Le Projet de Service à la Population a été présenté aux élus communautaires le 31 janvier, en présence de la CAF et de la MSA, initiateurs de la démarche via une Convention Territoriale Globale 2019-2022, dont la signature est prévue début avril 2019. Les enjeux et axes stratégiques commentés, en lien direct avec le diagnostic territorial, portent autant sur des actions à mener auprès de la population que sur la transversalité à opérer entre les compétences de la CDC. Au prochain conseil communautaire, le projet sera soumis à validation définitive.

L'Opération Programmée pour l'Amélioration de l'Habitat

Une deuxième vague de sélection des dossiers a eu lieu. La répartition entre les propriétaires bailleurs et les propriétaires occupants est relativement équitable. Les permanences à Lussac et Sainte-Terre fonctionnent bien. Valérie Barge sera à ce titre interviewée sur France 3 Nouvelle Aquitaine pour évoquer l'Opération et en faire la présentation, afin de faire passer l'information plus largement. Des rendez-vous sont prévus : une réunion avec les acteurs sociaux du territoire le mardi 12 Février aux Artigues de Lussac, et un petit déjeuner avec les acteurs de l'immobilier le mardi 12 mars à Petit Palais et Cornemps. En outre, une étude ORI (Opération de Restauration Immobilière) est en cours sur la commune de Saint-Emilion.

Les demandes de subventions aux associations sont ouvertes

Les associations du territoire ont reçu le dossier de demande de subvention à remettre aux plus tard aux équipes le 15 Février 2019. Si des associations de vos communes vous sollicitent, n'hésitez pas à contacter les services de la CdC pour avoir les informations.

Le contrat local de santé

Démarrage de la réflexion sur la création d'un CLSM (Contrat Local de Santé Mentale) pour prendre en charge les problématiques du volet psychiatrique et psychologique de la santé.

Rencontre avec le Préfet de la région Nouvelle-Aquitaine

M. le Président a rencontré ce 21 Janvier 2019 le Préfet de région M. Didier Lallement. Lors de cette rencontre, ils ont évoqué l'avenir des territoires.